

Guimaec



Monsieur le

En réponse à la lettre que vous
m'écriviez relativement aux écoles primaires
et mutuelles, j'ai le plaisir de vous dire que
je n'en ai aucune dans ma paroisse, ni aucune
autre. J'en ai d'ailleurs l'autorisation
en aucun manière.

Je n'ai aucun élève aux écoles primaires
de Morlaix; ~~comme j'en ai les lettres.~~
Je ne dois pas avoir à répondre à
autre chose.

Je vous demande le renouvellement de
privileges pour mon autel de Trépassés et
vous prie de la demande que j'ai eu l'honneur
de vous faire, de l'indulgence de quarante
heures.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le
votre très obéissant
serviteur,
Vost. com. servit.

Guimaec le
6 Janv. 1828.